

Comment vous inscrire ?

- ▶ L'accès en médiathèque est libre et gratuit pour consulter des documents sur place, utiliser internet, découvrir une exposition, assister à une animation ou à un spectacle.
- ▶ Vous inscrire vous permettra d'emprunter des documents, d'accéder à des ressources numériques sur le portail internet à partir de chez vous et de consulter, sur place, des tablettes numériques.

Il suffit de :

Remplir une fiche d'inscription, téléchargeable sur le site ou à retirer à l'accueil de l'une des médiathèques, et signer la charte numérique.

La déposer dans la médiathèque de votre lieu d'habitation, muni d'une pièce d'identité. Pour les mineurs, joindre une autorisation du représentant légal.

Régler la cotisation correspondant à votre choix d'emprunt (chèque ou espèces).

La carte de lecteur est valable dans toutes les médiathèques du r

